



Communiqué de presse
A CHERBOURG, le 30 septembre 2013

La Basse-Normandie : acteur majeur des EMR

Le Président de la République François Hollande, accompagné des Ministres Bernard Cazeneuve, Frédéric Cuvillier, Philippe Martin et Arnaud Montebourg, a lancé, aujourd'hui à Cherbourg, l'appel à manifestation d'intérêts (AMI) sur les fermes pilotes hydroliennes dans le Raz Blanchard (Basse-Normandie) et dans le Fromveur (Finistère).

Le Président Hollande a présidé, à la Cité de la mer, une table ronde sur les EMR réunissant les industriels (Alstom, Areva, DCNS, Siemens, Voith), les énergéticiens (EDF, GDF Suez, Iberdrola), Réseau de Transport de l'Electricité (RTE), France Energies Marines (FEM), et les acteurs du territoire (Présidents de la Région Basse-Normandie, du Département de la Manche, de la Communauté Urbaine de Cherbourg, et Maire de Cherbourg-Octeville, présidents de CCI Cherbourg-Octeville et du Comité Régional des Pêches). Cette table ronde s'est tenue devant un parterre de plus de 300 acteurs des EMR.

L'occasion pour tous de rappeler qu'en Basse Normandie les feux sont au vert et qu'il ne manque plus qu'un engagement fort de la part de l'Etat ; l'occasion pour RTE de rappeler que le réseau électrique sera prêt le moment venu et sera en mesure d'absorber sans THT supplémentaire la production électrique issue de l'hydrolien ; l'occasion pour des industriels de tous horizons de témoigner de leur engagement dans le développement des énergies renouvelables.

Un signal fort : la création de consortiums qui montrent que la confiance s'installe entre énergéticiens et industriels. Si les alliances entre DCNS et EDF et entre Voith et GDF étaient connues, celle signée ce jour entre Alstom et GDF témoigne elle aussi d'une volonté de relever activement les défis lancés par l'AMI.

Ce fût une occasion remarquable pour les élus de Basse-Normandie d'afficher leur détermination à développer les EMR et pour PNA et son président Laurent Beauvais de présenter le plan d'aménagement du port de Cherbourg : 100 M€ dédiés aux infrastructures portuaires. La Basse Normandie, qui réunit sur son territoire, nucléaire, biomasse, éolien et EMR, est un acteur remarquable et reconnu de la transition énergétique.

« *La Basse-Normandie, avec son parc nucléaire important, devient, avec le développement des énergies marines renouvelables, le territoire par excellence du mix énergétique. Au-delà de la production et du transport d'électricité, l'enjeu de demain réside dans le stockage de l'énergie. Des actions sont d'ailleurs déjà engagées sur cette thématique majeure* » précise Jean-François Le Grand, Président du Conseil général de la Manche.

Ce n'est pas un hasard si le Président de la République a dévoilé à Cherbourg, le contenu de l'AMI (tarif de rachat de l'électricité à 173€/MWh et CAPEX* de 30 Millions d'euros par ferme). « *Le raz Blanchard détenant le premier potentiel hydrolien de France et d'Europe, Cherbourg devient le centre névralgique du développement de l'hydrolien* » ajoute en effet Jean-Michel Houllégatte, Maire de Cherbourg-Octeville.

Les élus du territoire ont rappelé leur volonté de développer cette filière avec l'ensemble des usagers de la mer. « *La dimension sociétale du développement de cette nouvelle filière nécessite que soient pris en compte les intérêts de l'ensemble des acteurs et notamment des pêcheurs* » déclare André Rouxel, Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg.

Enfin, le territoire, conscient de l'enjeu énergétique qui lui est dévolu, établit des partenariats nationaux et internationaux pour relever ce défi.

« *En contact avec les autorités écossaises et les industriels allemands, Ouest Normandie Energies Marines positionne la Basse-Normandie comme un acteur incontournable du développement des EMR en Europe. L'ambition de la Basse-Normandie est de fédérer les acteurs internationaux en vue d'établir durablement le marché de l'hydrolien.* » ajoute Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie et de Ouest Normandie Energies Marines.

En lançant l'AMI à Cherbourg, le chef de l'Etat a apporté la dernière pierre manquante à l'édifice, les participants ne s'y sont pas trompés et se sont rendus compte qu'ils vivaient collectivement un moment fort, chargé d'émotions avec le lancement d'une nouvelle filière industrielle en Basse Normandie.

* CAPEX : *capital expenditure* ou dépenses d'investissement

Contact presse – ONEM

Laure Lethimonnier - l.letimonnier@spl-onem.fr 06 74 84 24 40

A propos de la SPL Ouest Normandie Energies Marines - www.ouest-normandie-energies-marines.fr

3 rue René Cassin 14280 Saint-Contest – emr@spl-onem.fr

Créée en avril 2012 à l'initiative de la Région Basse-Normandie, du Conseil Général de la Manche et de la Communauté Urbaine de Cherbourg, la Société Publique Locale Ouest Normandie Energies Marines vise à promouvoir le territoire de la Basse-Normandie auprès des acteurs des énergies marines renouvelables, pour structurer une filière industrielle EMR et faire de la région un acteur de premier plan de la diversification énergétique.

Les atouts de la Basse-Normandie font d'elle Le territoire incontournable des EMR en particulier avec :

- L'accueil d'un des 4 parcs éoliens offshore attribués dans le cadre du premier appel d'offres (Courseulles-sur-mer)
- Le premier potentiel hydrolien en France localisé dans le Raz Blanchard
- Deux ports offrant les atouts de grands centres industriels et logistiques dédiés aux EMR (Cherbourg et Caen-Ouistreham)
- 1 réseau de transport d'électricité de grande capacité
- 150 PME et PMI ayant des compétences reconnues dans le domaine des EMR
- Onze centres d'enseignement et de recherche
- Quatre pôles de compétitivité